

**COMMUNE DE BAYONNE**  
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2020**  
**DELIBERATION N° DE-2020-006**

L'an deux mil vingt, le 15 octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni la Maison des Associations, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

**Présents :**

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA (à partir de 18h33), M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHE, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, , Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ (à partir de 19h15).

**Absents représentés par pouvoir :**

Mme LOUPIEN-SUARES à M. CORREGE ; Mme BISAUTA à M. le Maire (jusqu'à 18h33) ; Mme ZITTEL à M. DAUBISSE ; Mme DELOBEL à M. MILLET-BARBE ; M. BERGE à Mme HERRERA LANDA (jusqu'à 19h15).

**Absent(s) :**

Aucun

**Secrétaire :**

M. BOUTONNET

---

*Entendu le rapport de Mme DUHART,*

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE** – Association internationale et réseau français des villes éducatrices - Désignation du représentant de la commune.

Le mouvement des villes éducatrices est né en 1990 à Barcelone lorsqu'une soixantaine de villes adoptèrent une charte reposant sur le fait que dans chaque ville, l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs de la démocratie participative est l'affaire de tous : autorités locales, mais aussi institutions et associations. L'Association internationale des villes éducatrices (AIVE) a ainsi été constituée en 1994. Elle réunit aujourd'hui plus de 500 villes de 34 pays différents.

Afin d'offrir un meilleur service, l'AIVE encourage la création de réseaux territoriaux et thématiques. En 1998, s'est donc constitué le réseau français des villes éducatrices qui sert également de relais à l'association internationale et compte plus de 63 communes et communautés de communes adhérentes.

L'association constitue une fenêtre ouverte sur le monde, qui a pour but d'échanger des informations, de confronter des expériences et d'organiser des rencontres régulières. Le seul critère est la volonté pour la ville de développer un projet éducatif local intégrant l'ensemble de sa population ainsi que la totalité de ses ressources, culturelles, éducatives, environnementales, urbaines et économiques.

Pour les valeurs que l'association cherche à promouvoir, mais aussi pour les échanges entre villes partageant les mêmes préoccupations éducatives, la Ville de Bayonne a adhéré à l'AIVE et par là-même au réseau français.

Il est demandé au conseil municipal de désigner le représentant de la commune auprès tant de l'Association internationale que du réseau français des villes éducatrices.

Est proposée : Christine Martin-Dolhagaray

*Ont signé au registre les membres présents.*

**Adopté à l'unanimité des votes exprimés**

Non-participation au vote : 10, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGE.

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire  
Mare Wittenberg  
Directeur général des services